



DELIBERATION N° 2020-83

L'an deux mille vingt, le 17 décembre, à 16h30, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle de la médiathèque de Saillagouse et en visioconférence sous la présidence de Madame Hermeline MALHERBE, Présidente du Pnr des Pyrénées Catalanes.

Personnes présentes :

Mme Hermeline MALHERBE

M. Georges ARMENGOL, M. Daniel ASPE, M. Jean-Pierre AUGÉ, M. Claude BACHELIER, Mme Claire BEAUDOIN, M. Jean-Luc BLAISE, Mme Barbara BLAISE LAVAUX, M. Pierre BOUTET, M. Bruno CAGNY, Mme Judith CARMONA, Mme Josiane CASANOVAS, M. Olivier CHAUVEAU, M. Éric CHARRE, M. Guillaume CHEVILLARD, M. Roger CIURANA, Mme Anne-Marie COIGNARD, Mme Françoise DELCASSO DEJOUX, M. Philippe DOMINGUEZ, M. Dimitri DOMINGUEZ, Mme Marie-Josée ESTEVA, M. Albert FRIGOLA, Mme Cécile GARCEAU, M. Michel GARCIA, M. René GARRETA, M. Olivier GRAVAS, M. Robert GUINOT, M. Marius HUGON, M. Jean-Louis JALLAT, Mme Eliane JARYCKI, M. Henri KERGOAT, M. Jean-Louis LACUBE, Mme Marie-Madeleine LECARPENTIER, Mme Huguette LEJEAN, M. Joël LOMBARD, M. Daniel MAROUBY, M. Jean-Marie MAS, M. Isidore PEYRATO, Mme Geneviève PEYRECAVE SOUPIER, Mme Josette PUJOL, Mme Jeannie RIVIERE, M. Éric RODRIGUEZ, Mme Martine ROLLAND, M. Henri SOBRAQUES, M. Cédric TAMISIER, M. Xavier TORRENS, M. Jean-Luc VILLERET

Suppléants présents mais n'ayant pas participé aux votes : M. Jackie CHAREYRE, Mme Pascale DE TRAVY, M. Patrick DUVAL, M. Jean-Dominique LAPORTE, Mme Séverine PRADEILLE,

Personnes absentes ayant donné procuration :

Mme Ségolène NEUVILLE à Mme Hermeline MALHERBE, M. Jacques CRESTA à M. Roger CIURANA, M. Guy ESCLOPE à Mme Eliane JARYCKI, Mme Damienne BEFFARA à Mme Martine ROLLAND, M. Michel POUDADE à M. Michel GARCIA, M. Alain PONSAILLE à M. Isidore PEYRATO, M. Claude ESCAPE à Mme Josette PUJOL

Personnes excusées :

M. le Préfet des Pyrénées-Orientales, M. le Sous-Préfet de Prades, M. Daniel ARMISEN, Mme Aurélie BALTUS, Mme Pauline BARJOLLE, Mme Damienne BEFFARA, Mme Christine COLOMER, M. Fabien COMES, M. Jean-Paul COURTES, M. Jacques CRESTA, M. Maurice DE GERONA, M. Claude ESCAPE, M. Guy ESCLOPE, M. Nicolas GARCIA, Mme Sylvie GARRETTE, M. Daniel GRAVIER DARNIS, Mme Agnès LANGEVINE, M. Alain LUNEAU, M. Gérard OLIVIERI, Mme Christine PEROY, Mme Edwige PETIT, M. Alain PONSAILLE, M. Michel POUDADE, Mme Ségolène NEUVILLE, M. Jean-Pierre MARCH, Mme Cécile MARTI, M. Michel MOLY, M. Daniel SEMPERE, M. Ignatius STEINMANN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Eliane JARYCKI

Envoyé en préfecture le 20/12/2020

Reçu en préfecture le 20/12/2020

Affiché le



ID : 066-256601857-20201217-D2020_83-DE

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION ANIMATIONS MAISON DU PARC 2021

LA PRESIDENTE présente le projet :

En 2019, le Parc naturel régional a proposé pour la première fois une programmation culturelle comportant du théâtre, des spectacles et ateliers jeune public, du cirque, un concert, des spectacles bilingues français/catalan. Cette programmation a connu un grand succès malgré la méconnaissance encore des habitants de l'existence du Parc et de son siège, pourtant ouvert au public. Cette programmation a comblé un manque certain de proposition culturelle diversifiée de qualité. D'avril à septembre 2019, c'est plus de 300 personnes qui ont assisté aux spectacles de la maison du Parc.

En parallèle, de cette programmation, en 2019 s'est tenue la première fête du Parc sur le site de La Bastide, cette fête propose de mettre en avant les partenaires du Parc tout en proposant des animations familiales et des temps culturels (concert, exposition, spectacle). La programmation culturelle annuelle ainsi que la Fête du Parc sont pour ainsi dire complémentaire et visent à intéresser et sensibiliser le plus grands nombre de publics cibles au enjeu du territoire en matière de culture, d'énergies, de biodiversité, de paysages ou encore d'agriculture. Ainsi Il est proposé de renouveler la programmation culturelle chaque année donc en 2020-21. Et la fête du Parc tous les deux ans, la prochaine édition aura donc lieu en 2021.

Un des enjeux du Parc est de rendre accessible la culture vivante à l'ensemble des habitants. Ce projet poursuit plusieurs objectifs : proposer une programmation culturelle dont les spectacles seront dispensés par des professionnels locaux, venus de toute la Région Occitanie de France et/ou de catalogne / faire connaître le site de la maison du Parc et les missions de la collectivité / sensibiliser aux enjeux du territoire habitants et visiteurs / mettre en avant les partenaires du Parc lors de temps convivial de sensibilisation (la fête du Parc), La fête du Parc porte également l'ambition de faire connaître le Parc naturel régional et ses missions au plus grand nombre afin de sensibiliser les publics aux principes et enjeux du développement durable sur notre territoire.

Le souhait est de proposer une programmation variée accessible à toutes et tous à destinations du jeune public, des jeunes et des adultes, en passant par l'ensemble des disciplines de l'art vivant, la musique, le théâtre, la marionnette, le cirque, les arts de rue, les arts visuels etc...

Les sujets auront un lien avec les missions de la collectivité et les enjeux du territoire et plus largement les enjeux régionaux : la biodiversité, la ressource en eau, le changement climatique, les énergies renouvelables, l'agriculture... etc. Les artistes retenus sont des artistes professionnels, locaux ou régionaux afin de faire découvrir de nouvelles propositions artistiques aux spectateurs et proposer ainsi des choses inédites et innovantes.

Il est également proposé de renouveler tous les deux ans la fête du Parc, moment de rencontre entre habitants, professionnels et visiteurs du PNR qui viendra une année sur deux ponctuer la programmation culturelle. Cette fête permet de donner de la visibilité aux partenaires du Parc, les professionnels détenteurs de la marque mais aussi aux porteurs de projet accompagnés dans le cadre du dispositif TREMLIN.

La programmation, présentée dans le cadre de cette fiche action, est prévue sur l'année 2021. Les actions identifiées dans cette demande de subvention concernent : les prestations artistiques et pédagogiques, l'édition de support de communication, l'achat d'encarts publicitaires, du temps agents sur la base d'un 1/2 ETP pour l'accueil à la maison du Parc.

PRESENTE le budget comme suit :

	Montant
Autofinancement	26 422
REGION	10 490
TOTAL	36 912

Envoyé en préfecture le 20/12/2020

Reçu en préfecture le 20/12/2020

Affiché le



ID : 066-256601857-20201217-D2020_83-DE

DEMANDE au comité syndical d'approuver le plan de financement de cette action et d'autoriser la Présidente à solliciter les subventions correspondantes et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce projet,

Le Comité Syndical,

OUI l'exposé de la Présidente, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres,

VALIDE le plan de financement tel que présenté ci-dessus,

AUTORISE la Présidente à solliciter les subventions correspondantes et à signer tout document nécessaire à la mise en place de ce programme,

DONNE pouvoir à Mme la Présidente ou à défaut le 1^{er} Vice-Président et, ou la Directrice chacun en ce qui le concerne de veiller à l'application de la présente délibération, et signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ce projet,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Présidente du Syndicat Mixte

du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes


Hanneline MALHERBE



Envoyé en préfecture le 20/12/2020

Reçu en préfecture le 20/12/2020

Affiché le



ID : 066-256601857-20201217-D2020_83-DE